



# Vers un Pôle Littoral Urbain Durable

Schéma Local  
de l'Enseignement Supérieur,  
de la Recherche et de  
l'Innovation - La Rochelle  
2016 › 2020





# Sommaire

---

<b>Partie I : La démarche</b>	p. 4
1. Quelques éléments contextuels	p. 4
2. Méthodologie	p. 5
3. Synthèse du diagnostic	p. 5
3.1 Un potentiel ESR solide avec des caractéristiques fortes	p. 5
3.2 Une chaîne RFI en marche	p. 7
3.3 Une vie étudiante de qualité	p. 8
<b>PARTIE II : La stratégie et le plan d'actions</b>	p. 9
4. Une stratégie qui fédère les acteurs autour d'un Pôle d'excellence	p. 9
4.1 <b>Ambition 1</b> : Consolider et développer une offre de formation performante et attractive	p. 11
4.2 <b>Ambition 2</b> : Devenir un Pôle Littoral Urbain Durable (LUD) d'envergure internationale	p. 12
4.3 <b>Ambition 3</b> : Mettre en œuvre une approche intégrative de l'innovation et de l'entrepreneuriat	p. 13
4.4 <b>Ambition 4</b> : Accroître la dynamique collective au service du vivre ensemble et de la mobilité étudiante	p. 13
4.5 Un axe transversal : Définir et mettre en œuvre une signature territoriale de l'ESR	p. 14
5. La gouvernance du Schéma Local : souplesse et efficacité	p. 14
6. Le plan d'actions	p. 16
<b>Sigles et acronymes</b>	p. 18
<b>Partenaires</b>	p. 19

---

# La démarche

## 1. Quelques éléments contextuels

Au sein de la grande région Nouvelle Aquitaine, le pôle d'Enseignement Supérieur et de Recherche (ESR) de l'Agglomération de La Rochelle, est passé de la 2<sup>e</sup> place à la 4<sup>e</sup> place.

À côté des trois pôles universitaires historiques (Bordeaux, Poitiers, Limoges), l'Université de La Rochelle (ULR), se démarque par sa jeunesse qui engendre dynamisme et ouverture sur le monde économique.

Elle évolue néanmoins dans un environnement concurrentiel exacerbé par le Programme d'Investissement d'Avenir du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) fondé sur la concentration de moyens sur des niveaux d'excellence, véritables leviers pour le développement de l'ESR :

- renouvellement de l'Idex (Initiative d'excellence) de l'Université de Bordeaux,
- candidature de l'UPPA à Pau à l'Isite, qui accroîtrait fortement sa dotation sur un axe d'excellence.

Face à l'essor de l'Université de Bordeaux, et aux coopérations déjà existantes avec des laboratoires bordelais, l'ULR a demandé son rattachement à la COMUE Aquitaine qui vient cependant de signer avec le Ministère sans l'Université de La Rochelle, un contrat de site qui figurera relativement l'offre de formation sur la période 2017-2021.

La Région de son côté souhaite présenter le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) au plus tard à la rentrée universitaire 2017-18. Elle favorisera les projets d'envergure structurants et les spécialisations territoriales.

Dans ce contexte, l'Agglomération de La Rochelle, consciente des enjeux, a décidé de se doter d'un Schéma Local d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation (SLESRI), dans une démarche de concertation et de co-construction avec l'ensemble des acteurs de l'ESRI et à laquelle des entreprises locales ont été associées.

**Quatre enjeux** président à la démarche engagée :

- **Favoriser l'attractivité et le rayonnement de l'Agglomération**, auprès de la jeunesse,
- **Mettre en synergie les forces du pôle ESR** pour le consolider et le développer,
- **Positionner le site de La Rochelle en Nouvelle Aquitaine** sur des axes stratégiques différenciants et reconnus pour leur niveau d'excellence,
- **Accompagner le développement des entreprises et l'innovation.**

L'ambition partagée est de **jouer un rôle prépondérant sur l'arc atlantique.**

Le SLESRI s'articulera avec la stratégie du nouveau pôle métropolitain qui englobe l'agglomération de Niort où l'Université de Poitiers est implantée.

---

## 2. Méthodologie

---

Les travaux ont associé pour la première fois sur le territoire l'ensemble des établissements publics et privés d'enseignement supérieur de l'agglomération de La Rochelle, les laboratoires de recherche et les acteurs du transfert de technologie, les organismes agissant pour la vie étudiante, et les institutions. L'étude s'est déroulée en deux phases :

**>> Une phase de diagnostic et de concertation, d'avril 2016 à septembre 2016 :**

- Une quarantaine d'entretiens individuels ont été conduits.
- Le diagnostic a été présenté lors d'un séminaire le 18 mai 2016 qui a permis de réunir plus d'une soixantaine d'acteurs et de débattre en séance plénière, puis dans deux ateliers séparés.
- Quatre ateliers thématiques ont été organisés les 23 et 24 mai 2016 suivis de deux, les 29 et 30 juin, qui ont permis d'approfondir deux axes ayant émergé des premiers ateliers : Pôle Littoral Urbain Durable et Management intégré de l'innovation.
- Un dernier atelier sur la vie étudiante s'est tenu le 28 septembre 2016 dans le cadre de l'Accueil des étudiants.

**>> Une phase d'élaboration du Schéma : cadre stratégique et déclinaison en plan d'actions, de juillet à décembre 2016.**

Cette phase aboutit à un plan d'actions présentées sous forme de fiches validées par les parties prenantes.

---

## 3. Synthèse du diagnostic

---

### 3.1 Un potentiel ESR solide avec des caractéristiques fortes

La première caractéristique du pôle ESR de La Rochelle est **sa forte proportion d'étudiants inscrits à l'Université de La Rochelle : 60% dont 13% à l'IUT, pour seulement 6% en BTS**<sup>1</sup>. L'Université joue pleinement son rôle d'orientation post-bac de proximité : 74% des étudiants de première année de licence et de DUT sont originaires de la région Poitou-Charentes en 2014, dont plus des trois quarts de la Charente-Maritime. Sa taille moyenne (7 500 étudiants en 2014) lui permet d'expérimenter des modalités pédagogiques et un dispositif sur la réussite en licence innovants ainsi qu'une plus grande proximité avec le monde économique qui est un de ses principaux atouts.

Avec 12 589 étudiants recensés par le MENESR en 2013-2014<sup>2</sup>, le pôle d'enseignement supérieur de La Rochelle, représentait dans l'académie de Poitiers :

- 30% des effectifs universitaires,
- 42% des effectifs ingénieurs,
- 84% des effectifs d'écoles de commerce.

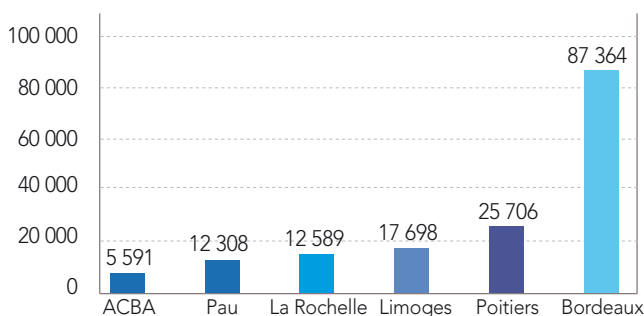
<sup>1</sup> Effectifs 2014 d'après le rectorat de l'académie de Poitiers

<sup>2</sup> NB : ces effectifs ne prennent pas en compte le CESI, ni le CIPECMA.

Les étudiants se répartissent en effet dans trois établissements principaux : l'Université, Sup de Co et une école d'ingénieurs : l'EIGSI, toutes trois situées sur le même campus proche du centre-ville.

Malgré le bon score des sciences à l'ULR, 65% des étudiants du site sont inscrits dans des filières tertiaires, grâce notamment à la présence de Sup Co qui compte plus de 3 000 étudiants.

Effectifs étudiants sur les principaux sites de la région  
Nouvelle Aquitaine en 2013-2014  
(d'après l'atlas régional 2015 du MENESR)



En région, l'agglomération de La Rochelle occupe désormais **la quatrième place** avec 12 589 étudiants et **un ratio de 100 étudiants par habitant**, suivie de près par l'agglomération de Pau avec 12 308 étudiants mais un ratio de 63 étudiants par habitant.

La deuxième caractéristique du pôle ESR rochelais est **la prédominance et la valorisation de quatre domaines** pour lesquels une chaîne RFI (Recherche/Formation/Innovation) est constituée ou en cours de constitution, avec une offre de formations de bac+2 à bac+8, des équipes de recherche de premier plan et selon les domaines des structures d'accompagnement au transfert de technologie :

- Tourisme,
- Numérique,
- Environnement/littoral,
- Ingénierie/bâtiment.

Ces spécialités rochelaises s'appuient sur un socle de formations en management, gestion (un tiers des effectifs en incluant les masters tourisme), en sciences humaines et sociales, en sciences et techniques et sciences de la vie, et sur des classes préparatoires qui n'accueillent pas moins de 300 étudiants. La professionnalisation caractérise également l'ensemble de l'offre avec bon nombre de diplômes proposés en alternance, des stages en milieu

professionnel...et une approche modulaire évolutive et adaptée aux besoins des étudiants notamment de première année visant réussite et insertion professionnelle.

Enfin sur le plan de la recherche, la capacité à développer des approches pluri et inter-disciplinaires est un atout indéniable adapté aux enjeux de la société.

L'enjeu pour La Rochelle est double :

- conforter sa 4<sup>e</sup> place en termes d'effectifs étudiants,
- maintenir l'excellence et prendre le leadership sur des axes de recherche.

### 3.2 Une chaîne RFI en marche

Le continuum RFI (Recherche/Formation/Innovation) est un générateur de développement pour le tissu économique local d'autant plus important que le territoire ne profite pas ou peu des dynamiques des pôles de compétitivité régionaux. Deux filières s'inscrivent d'ores et déjà dans cette dynamique émergente : bâtiment et numérique. Elles sont parties prenantes d'autres filières comme le tourisme, les activités liées au littoral qui ne sont pas encore dans cette démarche.

Filière économique	Formation	Recherche	TT/Innovation	Économie
Industries agro-alimentaires	DUT, 2 L Pro, 1 master	Une équipe au LIENSs mais sur une niche	CRITT Agro, réseau de CRT ALPC Spécificité en nutrition santé	Un potentiel à raisonner au niveau de la Nouvelle Aquitaine
Tourisme	Une offre très diversifiée	Un domaine pluridisciplinaire particulier RSE à Sup de Co	Des logiques passant par les stages,...	Un potentiel significatif
Bâtiment	Une offre très diversifiée	Le LASIE : des collaborations fortes avec des entreprises locales	Tipee comme opérateur clé	Un tissu économique manquant de leaders nationaux
Numérique	Une offre large portée par de nombreux acteurs	Une recherche reconnue en particulier sur la numérisation : L3i	Valconum Des outils à conforter (ex: fablab)	Un tissu de TPE, PME
Industries du transport (ferroviaire et nautisme)	Transversale	Répartie dans différentes équipes : LASIE, L3i mais faible sur le nautisme	CRT C.R.A.I.N mais uniquement sur le nautisme	Une spécificité : un leader national dans le ferroviaire et des PME dans le nautisme
Littoral	Une offre de niveau Master	LIENSs	Des liens avec les collectivités et les politiques publiques	Enjeux globaux et transversaux

L'Agglomération de La Rochelle a créé depuis peu une Technopole labellisée récemment, qui accompagnera l'innovation des entreprises et l'entreprenariat.

### 3.3 Une vie étudiante de qualité

La Rochelle est réputée pour sa qualité de vie favorisée entre autres par un environnement naturel et un patrimoine d'exception. Pour la population étudiante, la qualité de vie rime aussi avec une offre de services spécifiques et une animation étudiante réelle.

Le regroupement des services aux étudiants sur le campus des Minimes est l'atout majeur du pôle rochelais indépendamment de sa localisation à proximité du centre-ville et de la mer.

L'ensemble des services fondamentaux : logement social (Crous et ARPAE), service santé social (SIUMPSS), restauration (Crous), sport universitaire (SUAPSE), Centre Départemental d'Information Jeunesse (CDIJ), Service Culture de l'Université, entourent les établissements situés sur le campus. A cela s'ajoutent la bibliothèque universitaire ouverte à tous les étudiants post bac, la Médiathèque et d'autres lieux d'accueil de l'Université tels que la Maison de l'étudiant.

Les associations étudiantes sont nombreuses et actives dans différents domaines et au sein de la plupart des établissements. L'engagement étudiant est encouragé par l'Université avec une unité d'enseignement libre mais obligatoire en première et deuxième années de licence.

L'activité culturelle et artistique est particulièrement développée et ce, en lien avec d'autres acteurs que ceux du campus ; le Pass culture (co-financement Agglomération) créé en 2005 permet aux étudiants de bénéficier de tarifs avantageux sur les événements culturels de la cité. Il est ouvert à des étudiants d'autres établissements via des conventions (sur leur demande et moyennant un financement).

Au niveau des transports, l'Agglomération et son service Yélo ont mis en place un abonnement annuel pour les jeunes de moins de 26 ans qui se situe plutôt dans une fourchette médiane des tarifs des agglomérations ; des services de nuit existent soit à la carte, soit sur certaines lignes, sur la deuxième moitié de la semaine.

Des actions de prévention sont co-organisées par les acteurs de la vie étudiante et des associations de la vie civile.

Il demeure cependant quelques points d'amélioration : sur le logement pour prendre en compte tous les statuts étudiants, sur le sport pour sensibiliser tous les établissements à l'intérêt d'une activité sportive chez les étudiants, sur l'ouverture des événements culturels et sportifs aux autres étudiants que ceux du campus, etc.



# La stratégie et le plan d'actions

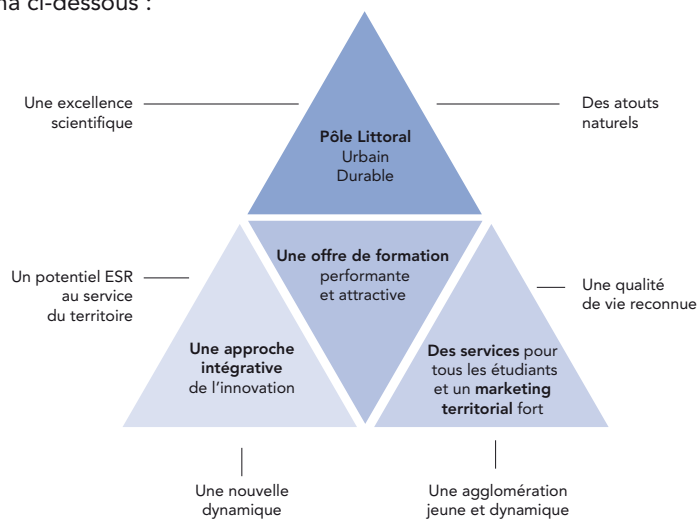
## 4. Une stratégie qui fédère les acteurs autour d'un Pôle d'excellence

L'enseignement supérieur et la recherche sont à un tournant décisif à La Rochelle ; la croissance a été jusqu'à présent fondée sur des stratégies d'établissements individuelles. Mais la métropolisation de l'ESR et les nouvelles approches régionales nécessitent de nouveaux modes de fonctionnement et une stratégie commune tout en préservant les stratégies propres à chaque acteur :

- L'offre de formation doit se renouveler et les acteurs se coordonner, faute de quoi les effectifs étudiants risquent de se stabiliser voire de se faire distancer par d'autres pôles en expansion.
- Les équipes de recherche doivent s'adosser à des réseaux d'excellence et se fédérer afin de dépasser leur masse critique.
- Un positionnement cohérent avec le potentiel et différenciant doit être valorisé afin que le pôle ESR soit mieux identifié et reconnu.
- Le transfert de technologie doit être le fruit de synergies et l'innovation coordonnée afin d'intensifier les interactions avec le milieu économique et de produire des résultats tangibles sur le territoire.
- La visibilité du campus de La Rochelle et le vivre ensemble doivent être intensifiés afin de favoriser l'attractivité des jeunes.

Ensemble, **ces composantes doivent participer à un Pôle dont le rayonnement dépassera le territoire, la région et l'hexagone.**

Afin de répondre aux enjeux exposés précédemment, le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de La Rochelle est composé de quatre briques qui s'appuient sur des atouts solides propres au territoire et propices au développement de l'ESR, comme le représente le schéma ci-dessous :

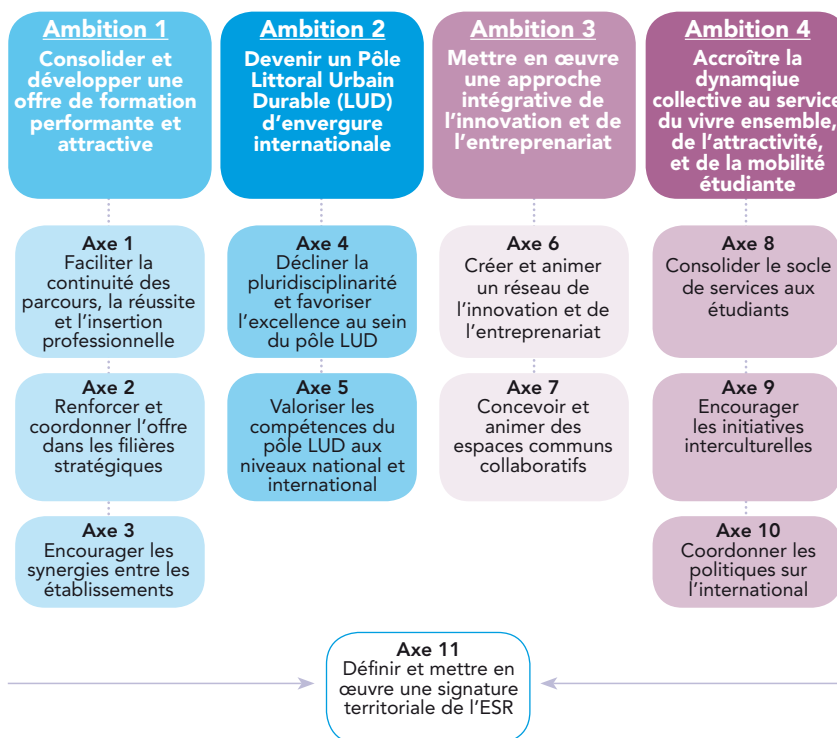


Ces quatre briques forment 4 ambitions qui répondent à 4 enjeux :

Enjeux	Ambitions
Poursuite d'études et insertion professionnelle des étudiants	1. Consolider et développer une offre de formation performante et attractive
Excellence, différenciation et rayonnement	2. Devenir le Pôle Littoral Urbain Durable (LUD) de l'arc atlantique, d'envergure internationale
Développement économique	3. Mettre en œuvre une approche intégrative de l'innovation et de l'entrepreneuriat
Attractivité, mobilité et intégration des étudiants	4. Accroître la dynamique collective au service du vivre ensemble, de l'attractivité, et de la mobilité étudiante

Ces quatre ambitions sont déclinées en 10 axes ; un 11<sup>e</sup> axe transversal concerne la stratégie de marketing territorial qui accompagnera ces ambitions. L'ensemble conduit à l'architecture suivante du SLESRI de La Rochelle.

### Architecture du SLESRI de La Rochelle



#### 4.1 Ambition 1 :

##### Consolider et développer une offre de formation performante et attractive

Le diagnostic a mis en avant une offre de formation relativement spécialisée sur 4 thématiques principales et un socle de formations plus généralistes, jusqu'au niveau master, certaines filières allant jusqu'au doctorat.

Il ne semble pas pertinent compte tenu des filières économiques soutenues par l'Agglomération de chercher à développer des filières de formation aujourd'hui peu présentes sur le site comme la filière santé/social, ni même d'installer de nouvelles filières comme la sociologie.

En revanche, il est possible de consolider et développer l'offre selon trois axes :

- Axe 1 : Faciliter la continuité des parcours, la réussite et l'insertion professionnelle
- Axe 2 : Renforcer et coordonner l'offre dans les filières stratégiques
- Axe 3 : Encourager les synergies entre établissements

Le premier axe doit permettre de compléter l'offre de bac+2 par des formations de niveau bac+3 comme des licences professionnelles ou des licences passerelles vers des niveaux supérieurs. Les dispositifs visant à encourager les études post bac et permettre la réussite dans le supérieur seront soutenus. De plus, les formations en alternance déjà bien représentées devront être développées pour assurer une continuité sur tous les niveaux de bac+2 à bac+5 dans chaque filière et favoriser l'insertion professionnelle. Cette action dépendra fortement de la politique régionale en la matière.

L'axe 2 vise à faire du pôle rochelais, une destination incontournable dans certaines filières : tourisme, numérique, construction durable notamment. La création de nouvelles formations s'avèrera nécessaire. Mais surtout la coordination entre les établissements pour la création de ces nouvelles formations sera déterminante pour la cohérence de l'offre et le développement du site.

Le 3<sup>e</sup> axe s'inscrit dans la continuité ; en travaillant de concert à une offre complémentaire, renouvelée et performante, les établissements seront à même de proposer des formations communes attractives.

#### 4.2 Ambition 2 :

##### Devenir un Pôle Littoral Urbain Durable (LUD) d'envergure internationale

Cette ambition résulte de la complémentarité et des synergies entre deux axes stratégiques tant sur le plan de la formation que de la recherche et de l'innovation : environnement/littoral et habitat/construction durable/urbanisation, et s'appuie à la fois sur l'excellence d'équipes de recherche et sur la pluridisciplinarité.

Il s'agit d'exploiter pleinement la spécificité du positionnement géographique de La Rochelle pour favoriser l'identification d'un pôle ESR original cohérent.

Le pôle LUD concrétise une approche pluridisciplinaire d'un objet d'étude unique : le littoral urbanisé, dont les enjeux sociétaux sont considérables. Il est cohérent avec le tissu socio-économique et les axes de développement de l'Agglomération.

Véritable marqueur du Pôle ESR rochelais, il fédère plus de la moitié du potentiel de recherche et recouvre un grand nombre d'axes potentiels qu'il appartiendra à une commission de travail dédiée de définir et prioriser, tels que :

- Suivi de l'évolution des milieux naturels (fonction d'observatoire)
- Soutenabilité des activités économiques : flux migratoires liés au tourisme, activités portuaires, etc
- Urbanisation durable du territoire côtier...

Les opportunités de collaboration sont importantes avec des équipes de recherche à Bordeaux, Bayonne, ou encore avec l'IRSTV (Institut de recherche en Sciences et Techniques de la Ville) à Nantes, etc, mais aussi au niveau international : de nombreuses métropoles peuvent être intéressées par une expertise dans ce domaine de l'urbanisation côtière.

Cette ambition comporte deux axes :

- Axe 4 : Décliner la pluridisciplinarité et favoriser l'excellence au sein du pôle LUD
- Axe 5 : Valoriser les compétences du pôle LUD aux niveaux national et international.

#### 4.3 Ambition 3 :

##### Mettre en œuvre une approche intégrative de l'innovation et de l'entrepreneuriat

Un ensemble de structures d'accompagnement à l'innovation existe sur le territoire et les initiatives sont nombreuses tant de la part des acteurs de l'ESR, que de la collectivité, des clusters et autres acteurs du développement local. Ce foisonnement peut entraîner un risque de dispersion, de saupoudrage des moyens, et un brouillage du qui fait quoi vis-à-vis du monde économique et des porteurs de projet.

L'ambition vise à mettre en synergie ces initiatives, à les regrouper, à les coordonner afin qu'elles impulsent une véritable dynamique concertée, qui impacte davantage les milieux socio-économiques et aboutisse à la réalisation de projets, à la mise en œuvre de l'innovation et à la création d'activités. Cette ambition intègre pleinement le projet porté par l'ULR, CampusInnov qui a pour objectifs de « valoriser les résultats de l'Université, de faciliter les transitions de l'idée au projet à la création d'activités, d'accompagner l'esprit d'initiative et d'entreprendre des étudiants et des personnels ». Il s'agit surtout de « mettre en place une dynamique collaborative, qui place l'Université au cœur de l'écosystème d'innovation, ouverte sur le monde socio-économique mais également aux autres établissements (notamment Groupe Sup de Co, EIGSI et CESI) en s'appuyant sur des infrastructures dédiées ». De telles infrastructures (espace de co working, fab lab, etc) sont proposées dans l'ambition 3 ; elles seront publiques et ouvertes à tous.

L'ambition 3 est garante d'une approche intégrative. Elle se décline en 3 axes totalement imbriqués les uns dans les autres :

- Axe 6 : Créer et animer un réseau de l'innovation
- Axe 7 : Créer et animer des espaces communs collaboratifs.

La plupart des actions des axes 6 et 7 seront portées par l'Agglomération et pilotées par la Technopole récemment créée, une fois totalement opérationnelle.

#### 4.4 Ambition 4 :

##### Accroître la dynamique collective au service du vivre ensemble et de la mobilité étudiante

L'ensemble des services aux étudiants sont regroupés sur le campus des Minimes. S'il est nécessaire d'améliorer cette offre au service de tous les étudiants quel que soit leur statut et leur établissement de formation, c'est surtout sur deux axes que le Schéma portera ses efforts : le vivre ensemble (inter-établissements, inter-associations, campus/cité) et la mobilité étudiante qu'elle soit entrante ou sortante.

En conséquence, cette ambition recouvre 3 axes :

- Axe 8 : Consolider le socle de services aux étudiants
- Axe 9 : Encourager les initiatives interculturelles
- Axe 10 : Coordonner les politiques sur l'international

#### 4.5 Un axe transversal :

##### Définir et mettre en œuvre une signature territoriale de l'ESR

Afin d'accompagner le développement de l'ESRI, il sera nécessaire de déployer une stratégie marketing auprès des publics ciblés :

- Les usagers : les étudiants, les lycéens
- Les professionnels de l'ESR : enseignants, personnel administratif, ...
- Les utilisateurs : les entreprises locales et autres
- Les partenaires en France et à l'étranger : autres acteurs de l'ESR, institutions...

En premier lieu, il s'agira de travailler sur l'identité du pôle ESRI rochelais, de rechercher une signature commune qui puisse être déclinée par l'ensemble des acteurs, sur leurs propres outils de communication.

En second lieu, un guide de l'ESR par filière et niveau d'études et non par établissement, est à créer avec une double cible : les jeunes et les entreprises. Un plan marketing est à élaborer de manière concertée entre la collectivité et les établissements, qui définisse les actions de promotion (salons, achat d'espaces, etc) à mettre en œuvre de manière collective, les outils de communication à créer et mutualiser ...

Cet axe transversal assure la promotion de l'ESRI de La Rochelle et par conséquent accompagnera la mise en œuvre du Schéma Local.

---

## 5. La gouvernance du Schéma Local : souplesse et efficacité

---

Déterminer une gouvernance, c'est donner toutes les chances de réussite au Schéma Local ESRI de La Rochelle. Cette gouvernance vise également la continuité d'une démarche collaborative.

Il ne s'agit pas de mettre en place un cadre trop rigide mais un mode de fonctionnement entre les différentes parties prenantes qui permettent d'assurer la mise en œuvre du Schéma :

- Mobiliser et déclencher les moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions,
- Veiller à cette mise en œuvre,
- Ajuster les actions si besoin,
- Vérifier les résultats produits.

Pour ce faire, des organes spécifiques sont à créer, souples, agiles, sans cadre juridique qui alourdirait les processus.

En pratique, il est nécessaire de distinguer deux niveaux :

- Un **niveau décisionnel ou stratégique**, légitime pour rendre les arbitrages nécessaires et impulser les dynamiques répondant aux besoins du territoire,
- Un **niveau de concertation** impliquant, dans le prolongement de la démarche engagée, l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, pour favoriser les échanges, permettre une remontée des difficultés rencontrées et au final mettre en place des actions performantes.

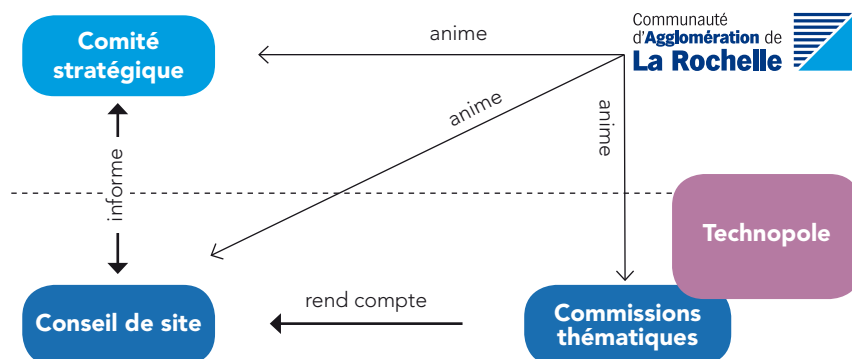
Le niveau stratégique peut être assuré par une instance que nous appelons « comité stratégique ». Il est constitué des membres du comité de pilotage qui ont suivi les travaux d'élaboration du SLESRI.

Le niveau de concertation peut être réparti entre :

- Une instance plénière qui se réunit 2 à 3 fois par an que nous nommons « conseil de site »
- Des commissions thématiques créées sur validation du conseil de site et sur lesquelles il s'appuie. Elles se réunissent autant que de besoin et prennent fin dès lors que le sujet traité a abouti. 4 commissions thématiques pourraient être constituées sur la base des 4 ambitions du Schéma, la commission Innovation et Entrepreneuriat pouvant être piloté par la Technopole.

Niveau stratégique	Comité stratégique	Membres : - Agglomération de La Rochelle - Région Nouvelle Aquitaine - Université de La Rochelle - Sup de Co La Rochelle - EIGSI - CCI	- Arbitre - Prend les décisions politiques - Assure le suivi des engagements financiers - Garantit la mise en œuvre
Niveau concertation	Conseil de site (a minima 2 réunions/an)	Tous les acteurs de l'ESRI - Établissements de formation publics et privés dont chaque composante de l'Université - Structures de transfert de technologie - Acteurs de la vie étudiante - Entreprises	- Remonte les difficultés - Favorise les échanges - Formule des avis
	Commissions thématiques	- Tous les acteurs concernés	- Favorise la concrétisation et l'émergence de projets

Le schéma ci-dessous donne une représentation de l'articulation entre ces deux niveaux et les différentes instances.



## 6. Le plan d'actions

Le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de La Rochelle se décline en **28 actions réparties dans les 11 axes** :

Axes	Intitulé de l'axe	Nombre d'actions
1	Faciliter la continuité des parcours, la réussite et l'insertion professionnelle	3
2	Renforcer et coordonner l'offre de formation dans les filières stratégiques	3 + 1 commune à l'axe 1
3	Encourager les synergies entre établissements	2
4	Décliner la pluridisciplinarité et favoriser l'excellence au sein du pôle LUD	2
5	Valoriser les compétences du pôle LUD aux niveaux national et international	2
6	Créer et animer un réseau de l'innovation et de l'entrepreneuriat	3
7	Concevoir et animer des espaces communs collaboratifs	2
8	Consolider le socle de services aux étudiants	5
9	Encourager les initiatives interculturelles	2
10	Coordonner les politiques sur l'international	2
11	Définir et mettre en œuvre une signature territoriale de l'ESR	2
<b>TOTAL</b>		<b>28</b>



Pour chaque action, **un** (parfois deux) **organisme coordonnateur** est proposé, soit parce qu'il est le référent directement concerné par l'action, soit parce que sa structure a une certaine légitimité à coordonner les différents acteurs qui interviendront sur l'action.

Chaque action fait l'objet d'une fiche de présentation.

Les collectivités partenaires du Schéma pourront apporter leurs contributions financières pour la mise en œuvre des actions, au regard de leurs compétences. Ces soutiens financiers feront, le cas échéant, l'objet de délibérations spécifiques.

À l'issue de ce SLESRI, les partenaires établiront un bilan des réalisations, des impacts, des faiblesses persistantes et des nouvelles opportunités.

# Sigles et acronymes

<b>AERES</b>	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur Remplacée par la HCERES par décret du 14 novembre 2014
<b>AMES</b>	Approche Moléculaire, Environnement Santé (équipe du LIENSs)
<b>BTS</b>	Brevet de Technicien Supérieur
<b>CEBC</b>	Centre d'Études Biologiques de Chizé
<b>CEIR</b>	Centre d'Études Internationales sur la Romanité
<b>CEJEP</b>	Centre d'Études Juridiques et Politiques
<b>CEREGE</b>	Centre de Recherche en Sciences de Gestion
<b>CNRS</b>	Centre National de la Recherche Scientifique
<b>COMUE</b>	Communauté d'Universités et Établissements
<b>CPGE</b>	Classes préparatoires aux grandes écoles
<b>CRHIA</b>	Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique
<b>DUT</b>	Diplôme Universitaire de Technologie
<b>ESR</b>	Enseignement Supérieur et Recherche
<b>FREDD</b>	Fédération de Recherche en Environnement pour le Développement Durable
<b>FSDIE</b>	Fond Social d'Aide aux Initiatives Etudiantes
<b>HCERES</b>	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
<b>IAA</b>	Industries Agro-alimentaires
<b>IAE</b>	Institut d'Administration des Entreprises
<b>IDEX</b>	Initiative D'EXcellence
<b>IFREMER</b>	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
<b>IRSI</b>	Institut de la Responsabilité Sociétale par l'Innovation
<b>IRSTV</b>	Institut de Recherche en Sciences et Techniques de la Ville
<b>ISA BTP</b>	Institut supérieur aquitain du bâtiment et des travaux publics
<b>IUT</b>	Institut Universitaire de Technologie
<b>L3I</b>	Laboratoire Informatique, Image et Interaction
<b>Labex</b>	Laboratoire d'excellence
<b>LaSIE</b>	Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur pour l'Environnement
<b>LEA</b>	Langues Etrangères Appliquées
<b>LIENSs</b>	Littoral Environnement et Sociétés
<b>MIA</b>	Mathématiques, Image et Applications
<b>MIRES</b>	Fédération MIRES - Mathématiques & leurs Interactions,
<b>MEEF</b>	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
<b>MENESR</b>	Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
<b>PIA</b>	Programme des investissements d'avenir
<b>SATT</b>	Société d'Accélération du Transfert de Technologie
<b>SHS</b>	Sciences Humaines et Sociales
<b>SLESRI</b>	Schéma Local d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation
<b>SRESRI</b>	Schéma Régional d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation
<b>SUAPSE</b>	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives et d'Expression
<b>UFR</b>	Unité de Formation et de Recherche
<b>ULR</b>	Université de La Rochelle
<b>UMR</b>	Unité Mixte de Recherche

# Partenaires

## LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Université de La Rochelle, Groupe Sup de Co, EIGSI, Institut de formation en soins infirmiers, Lycée Jean Dautet, Lycée Léonce Vieljeux, Lycée René Josué Valin, Lycée Fénelon, Lycée Antoine de St Exupéry, Lycée hôtelier, EFCE, ESICS, AFC, ISFAC, CIPECMA, CESI, ISM.

## LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, Ville de La Rochelle, Communauté de Communes Aunis Sud, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et Campus des Métiers, Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie Nouvelle Aquitaine, Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Charente-Maritime, Service Inter Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé, Rectorat de l'Académie de Poitiers, CROUS site de La Rochelle-Niort, CROUS de Poitiers, ARPAE, CDIJ, AFEV, ISLR - ESN La Rochelle, Conservatoire National des Arts et des Métiers Poitou-Charentes...

## LES PARTENAIRES PRIVÉS

CRITT agro-alimentaire, CRITT CRAINS, TIPEE centre de recherche Plateforme Bâtiment Durable Atlantique, ATLANTECH, IRIUM-GROUP, DIGITAL BAY, SYSTEL, LEA NATURE, Cook Upsolutions, YACHT-Concept, ALSTOM, Société d'Accélération du Transfert de Technologie, COAPI...

**Les travaux ont été accompagnés par les cabinets DMS Conseil et Synapse.**

